

**EPL41 - Lycée Horticole de Blois**  
**Module d'adaptation professionnelle**

**INSTALLER ET MAINTENIR DES ANIMAUX D'AGREMENT AU JARDIN**

<b>Disciplines et horaires attribués :</b>	Horaire global	56 h
	Biologie :	14 h
	Zootchnie :	21 h
	Techniques professionnelles ( (sciences et techniques des équipements, aménagement paysager)	21 h

**Classes concernées :**

- 1<sup>ère</sup> et terminale Bac Pro TCVA

**Opportunité :**

Les animaux d'agrément d'extérieur connaissent un développement important : poissons de bassin, oiseaux en volière, volailles naines, canards d'ornement, tortues... La réalisation des aménagements nécessaires et l'entretien des animaux et des installations supposent des savoirs et savoirs faire spécifiques, très différents de ceux enseignés dans le cadre des autres animaux de compagnie.

La mise en œuvre d'un tel enseignement sur l'établissement trouve par ailleurs une pertinence particulière en réalisant un pont entre les filières animalerie et les filières horticoles, travaux paysagers et vente en jardinerie.

**Objectif général du MAP:**

**Etre capable de délivrer un conseil pertinent sur l'installation et le maintien d'animaux d'agrément dans un parc ou un jardin.**

**Objectifs de l'EIE**

**OBJECTIF 1. Définir les besoins des animaux concernés**

**OBJECTIF 2. Installer (ou remettre en état)**

**OBJECTIF 3. Contrôler et entretenir**

**Présentation du module, condition d'atteinte des objectifs :**

Ce module vise à faire acquérir aux candidats des connaissances générales et des savoirs faire nécessaires à l'installation (ou à la remise en état) et à l'entretien d'espaces paysagers destinés à accueillir des animaux de compagnie. Il peut s'agir de bassins, de poulaillers, parcs à tortues, volières, ....

La mise en œuvre de ce module devra faire une place centrale à un projet de réalisation ou de remise en état sur le site de l'établissement ou sur un autre site. Ainsi, selon les promotions et selon le support choisi, un type d'installation sera particulièrement approfondi.

**Précisions relatives aux objectifs attendus de la formation :**

**OBJECTIF 1. Définir les besoins des animaux concernés**

sous objectif 1 : type d'aménagement, espace et peuplement

sous objectif 2 : paramètres environnementaux (clôtures, relief, abris, végétation...)

sous objectif 3 : paramètres physicochimiques du milieu (température, pH, dureté, ensoleillement,...)

**OBJECTIF 2. Installer ou remettre en état**

sous objectif 1 : installations des systèmes de protection (abris, filets, clôtures, litières...)

sous objectif 2 : végétalisation et installation des accessoires de décoration

sous objectif 3 : installation des différents matériels de maintenance (pompe à eau, lampe UV, abreuvoirs, mangeoires....)

sous objectif 4 : introduire les animaux dans leur nouvel environnement

**OBJECTIF 3. Contrôler et entretenir**

sous objectif 1 : contrôle et entretien des systèmes de protection (abris, filets, clôtures, litières...)

sous objectif 2 : contrôle et entretien des végétaux et accessoires de décoration

sous objectif 3 : contrôle et entretien des différents matériels de maintenance (pompe à eau, lampe UV, abreuvoirs, mangeoires....)

sous objectif 4 : contrôle, maintien et entretien des animaux (nourrissage, soins...)